

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

2025

Bilan d'activités

Zoom sur les actions



ÉDITO



Une nouvelle fois, je suis très heureux de vous remettre ce bilan d'activités, qui résume de façon synthétique l'année 2025, en mettant l'accent sur quelques-unes des actions emblématiques de notre Parc naturel régional. Une version exhaustive du bilan d'activités est disponible sur le site internet du Parc.

Comme de nombreuses collectivités dans le contexte actuel, le Parc doit faire face à des contraintes budgétaires fortes. Cela impose une gestion très rigoureuse de nos dépenses, de faire des choix dans notre fonctionnement et notre façon d'agir auprès de vous. Mais l'ADN des Parcs naturels régionaux étant l'expérimentation et l'innovation, nous ne manquons pas d'idées et savons nous adapter et trouver des solutions. Que ce soit dans les Boucles de la Seine Normande ou dans un des 59 autres Parcs naturels régionaux français, les Parcs sont des leviers de développement. Pour une commune, faire partie d'un Parc constitue un sérieux atout. Cela signifie faire partie d'un territoire remarquable et singulier, riche de patrimoines naturel, culturel, bâti et paysager. Ainsi, nos communes bénéficient d'une solide expertise de l'équipe technique, à disposition pour les accompagner dans leurs projets. Enfin, l'effet levier financier du label « Parc naturel régional » est tout aussi intéressant, puisqu'au cours des 5 dernières années, un euro versé par les communes a entraîné une capacité d'agir sur le territoire à hauteur de 18 euros. Cette force d'action et d'innovation, vous la découvrirez au travers des nombreux exemples dans ce document.

La révision de la Charte de notre Parc a également occupé une bonne partie de notre année 2025. Après les différents diagnostics et études préalables, associant toutes les parties prenantes, nous sommes passés à une phase de réflexion entre élus, avec quatre séminaires, qui ont permis de ressortir les différents enjeux de notre territoire pour la période 2028 – 2043. Puis, avec nos partenaires, nous avons établi un plan d'actions, selon une approche à plusieurs échelles de vie. Tout ceci a abouti à une validation d'une « version 0 » du projet de Charte au comité syndical de décembre 2025.

Enfin, je terminerai mes propos en saluant l'arrivée de Tanguy Beuzelin au poste de Directeur général des services du Parc, succédant à Laurence Dervaux qui a fait valoir ses droits à la retraite. Je remercie Laurence pour ces 10 années passées à la tête de l'équipe du Parc, et souhaite la bienvenue à Tanguy.

Jacques Charron
Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

VIE DU SYNDICAT MIXTE

En 2025, le comité syndical s'est réuni à quatre reprises, pendant lesquelles 20 délibérations ont été prises. Le bureau syndical a, de son côté, enregistré 97 délibérations au cours des neuf réunions de bureau.

En dehors des décisions budgétaires (vote du compte administratif 2024, du budget primitif 2025, des décisions modificatives et des orientations budgétaires 2026), ces débats ont permis, en particulier de valider l'avancement des travaux sur la révision de Charte (validation du projet politique), les avis sur les documents d'urbanisme (Plui de la CU Le Havre Seine Métropole et Plui de Caux Seine Agglo) et les projets d'aménagement impactant le territoire (schéma régional des carrières, projet de ligne 400 000 volts) et le règlement intérieur du personnel du Parc. Des conventions de partenariat ont été renouvelées sur les thématiques de l'eau (finalisation des conventions de gestion des milieux aquatiques - GEMAPI), de l'éducation à l'environnement, de la culture (Inventaires croisés « Marais de l'estuaire ») et de la transition économique (PAT 2). Elles ont permis de lancer les demandes de subventions et d'attribuer différents marchés : informatique, assurances, restauration du canal Saint-Aubin et appels à partenariat (commandes groupées de plants et arbres fruitiers) et enfin de valider la vente de la chaumière du meunier, située à Hauville.



Chiffres marquants de 2025

- ✓ 9 réunions de bureau (97 délibérations prises)
- ✓ 4 comités syndicaux (20 délibérations prises)
- ✓ 2 comités syndicaux dédiés à la Charte
- ✓ 4 séminaires Charte
- ✓ 7 réunions de suivi Charte élus-financeurs
- ✓ 1 réunion des financeurs contrat de Parc 2024-2026
- ✓ 1 réunion de la commission Éducation et Culture
- ✓ 1 réunion de la commission Aménagement du

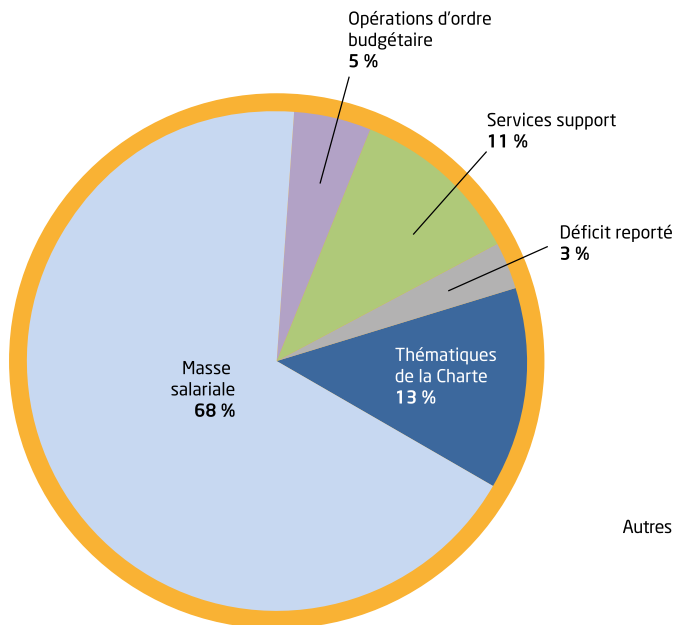
Territoire

- ✓ 1 réunion de la commission des Ressources Humaines (représentants du personnel)
- ✓ 2 réunions du conseil scientifique
- ✓ 2 réunions du conseil de développement durable du territoire
- ✓ 6 réunions du comité de programmation Leader (dont 1 dématérialisée)
- ✓ 1 Copil Leader

BUDGET

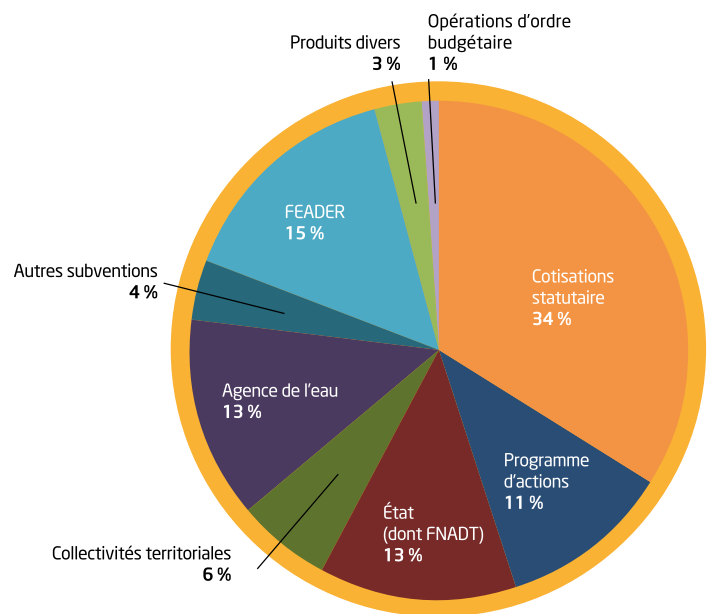
Éléments issus du compte administratif 2025

Dépenses de fonctionnement : 3 808 685 €



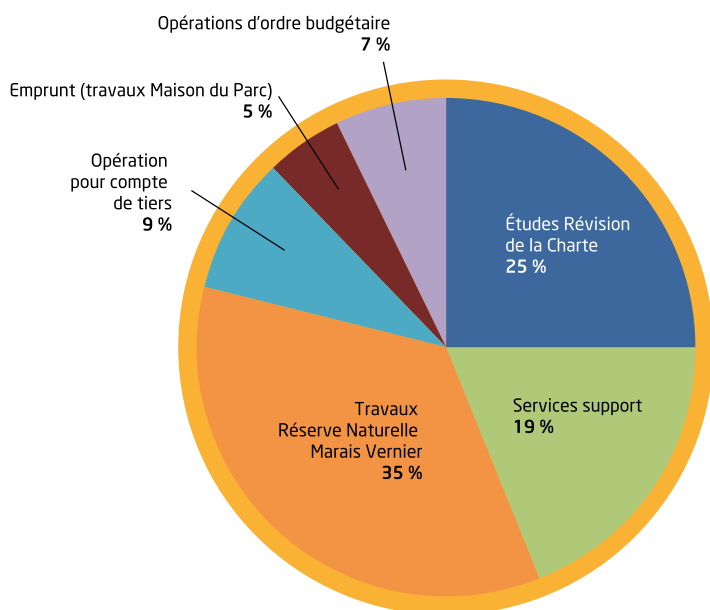
Le budget de fonctionnement du Parc est en baisse en 2025 (- 275 000 €) en raison des contraintes budgétaires qui se sont imposées lors de l'élaboration du budget primitif 2026. Les charges de personnel pèsent toujours d'une façon prépondérante (68 %) mais sont en baisse, en montant, comparativement à 2024 du fait du non renouvellement de certains postes.

Recettes de fonctionnement : 4 359 296 €



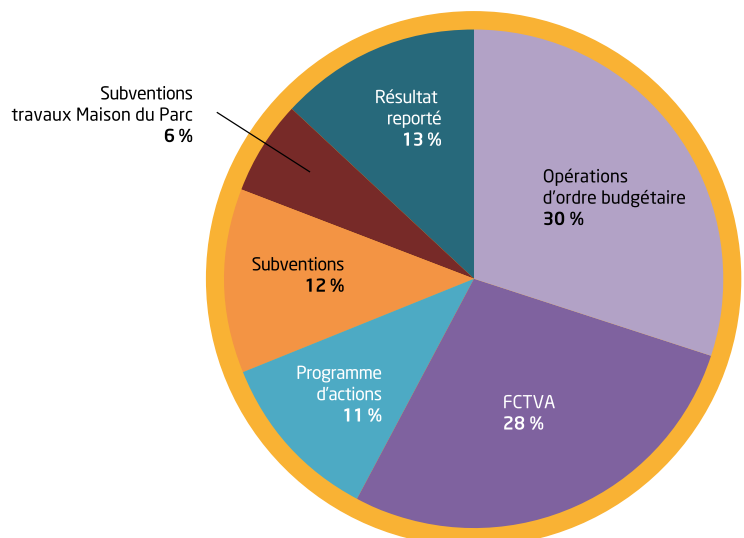
Les recettes courantes pour financer le fonctionnement et l'ingénierie du Parc sont fixes et nécessitent le recours à des financements complémentaires via des appels à projets. Le résultat de fin d'exercice est positif du fait de la perception de subventions attendues sur l'exercice précédent et de la rigueur budgétaire imposée en 2025.

Dépenses d'investissement : 583 612 €



Le Parc retrouve une capacité financière d'investissement stable après l'achèvement des travaux de la Maison du Parc. L'enjeu est de veiller à provisionner des dépenses annuellement pour l'amortissement des nouveaux locaux afin d'assurer leur entretien sur le long terme.

Recettes d'investissement : 639 052 €



Ambition 1

Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels

Une stratégie de restauration pour le marais Vernier tourbeux



Le marais Vernier est un des sites emblématiques du territoire du Parc. Il abrite une des plus importantes tourbières de France et présente un ensemble de milieux tourbeux et para tourbeux accueillant de nombreuses espèces rares et menacées. Le marais Vernier tourbeux, dit « marais ancien », constitue un socio-écosystème unique, dont les composantes actuelles résultent à la fois de l'évolution du grand estuaire de la Seine et de siècles d'aménagements et usages. Cette vaste zone humide présente des altérations fonctionnelles importantes, notamment le drainage qui contribue à son assèchement et accroît sa vulnérabilité au changement climatique. L'assèchement des sols tourbeux entraîne une dégradation irréversible du sol et génère d'importantes émissions de gaz à effets de serre. Le maintien de conditions favorables pour la tourbe constitue un objectif prioritaire afin de préserver la tourbière et ses milieux associés, mais aussi sa capacité à stocker du carbone.

Une démarche innovante et partagée

Toutefois, la restauration fonctionnelle de la tourbière implique une action collective et la prise en compte des différents usages qui contribuent à la préservation des milieux et des paysages du site. Le Parc a proposé en 2022 un projet portant sur l'élaboration d'une stratégie pour la restauration fonctionnelle du marais Vernier tourbeux, dans le cadre de l'appel à projets Eau et Biodiversité de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Cette démarche innovante et ambitieuse vise à construire, en concertation avec les acteurs et usagers du marais, une stratégie partagée et cohérente à l'échelle du marais et de son bassin versant, afin de répondre aux enjeux de préservation et de gestion durable du site. En 2025, le diagnostic fonctionnel de la tourbière et les sondages pédologiques se sont poursuivis. 17 nouveaux piézomètres ont été installés afin de suivre le fonctionnement hydrologique (niveau d'eau dans les sols de la tourbière et des nappes qui l'alimente).

Inventaire réseaux hydrauliques boucle de Roumare

Dans le cadre du programme de mise en place d'une gestion durable des réseaux hydrauliques de la basse vallée de Seine, le Parc réalise depuis plusieurs années des études de caractérisation des petits cours d'eau et fossés sur les différentes boucles de la Seine. Ce travail permet de compléter et d'actualiser les données existantes et d'améliorer les connaissances sur l'état et le fonctionnement des réseaux hydrauliques.

L'inventaire des réseaux hydrauliques de la boucle de Roumare a été lancé en 2025 sur la partie sud-est de la boucle, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie et le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande (SMGSN). 64 km de cours d'eau, canaux, fossés, des mares, des buses et des clapets ont ainsi été recensés et caractérisés sur les communes d'Hénouville, Saint-Martin de Boscherville, Quevillon, Saint-Pierre de Manneville, Sahurs, Hautot-sur-Seine et Val-de-la-Haye. Deux atlas cartographiques ont été finalisés pour les communes de Val-de-la-Haye et d'Hautot-sur-Seine, ainsi que Sahurs.

Un maillage complexe

Ce travail révèle un fonctionnement complexe du réseau hydraulique, avec un rôle initial de canalisation et d'évacuation des eaux (maillage issu de plusieurs plans de drainage), mais aussi une répartition des eaux pour les différents usagers, notamment en période estivale. Il en ressort également l'importance de ces milieux aquatiques pour les espèces et les continuités écologiques (trame verte et bleue), la difficulté d'entretenir de façon adaptée et concertée ces réseaux, ainsi que leur impact sur le paysage. Enfin, le mauvais état et l'envasement de certains ouvrages impactent directement la dynamique hydraulique du réseau.

Pour les gestionnaires de ces réseaux, ce travail permettra de mettre en place une gestion réfléchie et des actions de restauration concertées. L'inventaire de terrain, réalisé par le Parc, est essentiel pour obtenir la connaissance nécessaire et ainsi prendre les bonnes décisions.



Mieux connaître la végétation sur les sites Natura 2000, grâce à la cartographie

Le Parc est animateur de trois sites Natura 2000. Afin d'avoir un regard précis et global, le Parc a poursuivi l'étude de cartographie des végétations du site Natura 2000 « Boucles de la Seine Aval », engagée en 2024.

C'est une technique scientifique qui étudie les communautés végétales, leurs compositions, leurs structures et leurs relations avec l'environnement, afin d'avoir une cartographie fine et homogène des végétations. Elle doit notamment contribuer à mieux localiser les habitats, à préciser leur état et leurs enjeux, et à améliorer les connaissances nécessaires à la gestion du site. Rares et menacés à l'échelle de l'Union européenne, les habitats du site « Boucles de la Seine aval » justifient le classement Natura 2000.

Désormais, le Parc dispose de données actualisées pour les 5 485 hectares du site Natura 2000, auxquels s'ajoutent près de 1 000 hectares correspondant au périmètre étudié dans le cadre du projet d'extension du site.

Des données précises pour une gestion rigoureuse

Le site « Boucles de la Seine Aval » compte 21 habitats d'intérêt communautaire sur 21 % de sa superficie. Les habitats forestiers et les prairies de fauche constituent à eux seuls 80 % des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire et la majorité de ceux-ci

présente un état de conservation jugé favorable. Concernant les espèces d'intérêt communautaire, seule l'Ache rampante (*Helosciadium repens*) a de nouveau été observée, à Jumièges. Le Fluteau nageant est la seconde espèce végétale d'intérêt communautaire du site, mais n'a pas été observée durant cette étude. 32 espèces d'intérêt patrimonial ont été observées, dont 13 protégées. Par ailleurs, la présence des trois espèces exotiques

envahissantes ciblées a été confirmée : cinq stations importantes de Crassule de Helms, une station de Jussie à grandes fleurs et trois stations de Jussie rampante.

Ces résultats permettront d'affiner les connaissances sur les végétations et les espèces du site et de disposer d'éléments actualisés pour orienter les futures actions de gestion et accompagner au mieux les porteurs de projet.

Transfert d'expérience, le bel exemple de l'obligation réelle environnementale



En 2025, le Parc a accompagné la Communauté de communes Yvetot Normandie afin de lui faire bénéficier de son expérience sur la mise en place d'Obligations Réelles Environnementales (ORE).

Ceci fait suite à la sollicitation conjointe de l'entreprise d'écopaysage Folius et du tiers-lieu « La paysagerie en Caux », situé sur les communes de Baons-le-Comte et Sainte-Marie-des-Champs. L'entreprise, propriétaire du site depuis 2013, s'est considérablement investie dans la renaturation de ce clos-masure, aujourd'hui composé d'une mosaïque de milieux (alignement d'arbres, prairie, verger, potager, forêt-jardin...), abritant une faune et une flore diversifiées via une gestion favorable à la biodiversité (gestion différenciée, plantations d'arbres et de haies, production maraîchère sans produits phytosanitaires, etc.).

Le site accueille également de nombreux scolaires de tous âges et propose un espace de coworking, accessible gratuitement au

public. Dans ce cadre, les propriétaires souhaitent pérenniser ce travail en faveur de la biodiversité en mettant en place une ORE. Cependant, le site se trouvant à proximité immédiate du Parc, mais hors de son périmètre, il n'était pas possible pour celui-ci de contractualiser avec les propriétaires.

Ainsi, le Parc a proposé d'accompagner la Communauté de communes Yvetot Normandie dans la signature de leur première ORE, en tant que cocontractant, et de leur transmettre son retour d'expérience sur le sujet. Différents échanges et plusieurs visites de terrain ont eu lieu toute l'année, permettant d'affiner le contenu et de rédiger l'obligation réelle environnementale.

Ce travail a abouti à la signature de l'acte authentique et administratif le 24 novembre 2025 dans les locaux de l'intercommunalité. Ce projet concrétisé confirme une nouvelle fois le rôle du Parc naturel régional en matière d'innovation, d'expérimentation et de transmission auprès de ses partenaires.

Chiffres et faits marquants de 2025

- ✓ 90 têtes de bétail composent le cheptel du Parc
- ✓ 485 hectares de milieux naturels gérés par le Parc
- ✓ 60 arbres têtards taillés en régie
- ✓ 21 projets accompagnés dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000
- ✓ 136 espèces d'oiseaux détectées sur la Zone de Protection Spéciale
- ✓ 2 mares restaurées (Hauville et Arelaune-en-Seine)
- ✓ 11 particuliers accompagnés dans la restauration de leurs mares
- ✓ 472 participants aux 21 animations proposées dans le cadre de l'ABC Seine et Pays de Caux
- ✓ 1 observation inédite de papillon de nuit, l'Eupithécie de la Myrtille
- ✓ 157 poissons et 6 stations de pêche inventoriées
- ✓ 2 accompagnements dans l'élaboration de documents d'urbanisme et 6 avis rendus
- ✓ 4 communes accompagnées dans l'élaboration de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables, 8 avis rendus
- ✓ 1 hors-série de la revue Études Normandes consacré à l'atelier hors-les-murs du Pays de Caux

Ambition 2

Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire

Destination Parcs, la vitrine des Parcs naturels régionaux français



En 2025, la fédération des Parcs naturels régionaux de France a lancé Destination Parcs, avec la mise en ligne du site www.destination-parcs.fr. Cette plateforme constitue une vitrine des 60 Parcs naturels régionaux et s'adresse prioritairement aux visiteurs en quête d'expériences authentiques. Elle présente chaque Parc et propose un univers d'inspiration composé d'expériences à vivre, d'idées de séjours et d'activités, et recense l'ensemble des professionnels bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional. À travers une offre diversifiée (découverte des patrimoines naturels et culturels, activités de pleine nature, rencontres avec les acteurs locaux), Destination Parcs promeut une autre manière de voyager, en cohérence avec la signature des Parcs : « *Une autre vie s'invente ici* » et invite à privilégier un tourisme à taille humaine, impliqué dans les territoires et fondé sur la rencontre, en dehors des sites surfréquentés.

Une approche qualitative de tourisme de nature

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est pleinement inscrit dans cette démarche afin de renforcer la visibilité

de ses professionnels marqués Valeurs Parc naturel régional. Dans ce cadre, deux expériences immersives ont été développées, associant découverte des patrimoines naturels et culturels et rencontres avec des hébergeurs, restaurateurs et artisans d'art engagés dans la marque :

- « **La Route des fruits, un itinéraire normand à déguster toute l'année** » ;
- « **Évasion et déconnexion dans la nature préservée du marais Vernier** ».

Une attention particulière est portée à une approche bas carbone, en valorisant notamment les possibilités de découverte à vélo de ces secteurs emblématiques du Parc. Chaque expérience met également en avant un hébergement bénéficiaire de la marque Valeurs Parc, ainsi qu'un restaurant ou une initiation chez un artisan d'art marqué. Les expériences proposent également une découverte ornithologique, en lien avec cette filière de tourisme de nature que développe le Parc depuis plusieurs années

Accompagner les agriculteurs sur des sujets techniques



Le Parc accompagne les agriculteurs à mettre en œuvre des pratiques compatibles avec les enjeux écologiques des milieux agricoles. Pour cela, des interventions techniques gratuites sont organisées tout au long de l'année à destination des exploitants agricoles. L'objectif de ces rencontres est de mobiliser les éleveurs pendant quelques heures, en leur proposant de monter en compétence sur des sujets techniques tels que la valorisation des prairies naturelles ou les marges économiques en élevage. Deux formations ont été données en 2025 par un conseiller en élevage du CIVAM normand. Les agriculteurs participants ont par exemple pu s'approprier la méthode du diagnostic prairial, en condition, sur une prairie à Vatteville-la-Rue. D'autres interventions ont abordé des thématiques d'importance pour les milieux dont ils ont la gestion : reconnaissance des oiseaux des prairies de la vallée de Seine, taille des haies et des arbres têtards, etc. Ces formations bénéficient de l'appui des compétences des agents du Parc et ont

été organisées dans différents secteurs (Marais-Vernier, tourbière d'Heurteville, Vatteville-la-Rue), permettant au plus grand nombre d'y participer. Les agriculteurs ont rencontré des structures accompagnatrices à l'organisation de chantiers et à la valorisation des produits de coupe (SCIC EDEN).

Faciliter la mise en œuvre de pratiques écologiques

Ces temps de rencontre sont l'occasion de discuter des problématiques rencontrées par chacun et de disposer de conseils personnalisés. Ces formations, en petits groupes, encouragent une dynamique d'échanges et de partage entre pairs. Dès que possible, des exemples concrets de terrain et des retours d'expériences des uns et des autres sont convoqués. Cette mutualisation des savoirs est un appui précieux dans la recherche de nouvelles pratiques à tester sur les exploitations. Il s'agit d'une des démarches inscrites au plan d'action du Projet Alimentaire Territorial porté par le Parc. Le but est de pouvoir maintenir ou mettre en œuvre localement des pratiques respectueuses de la biodiversité, de la qualité des sols et favorables au stockage de carbone qui assurent également la viabilité économique des élevages.

Dialogue forestier territorial : la boucle est bouclée !

Face aux évolutions de la gestion forestière, notamment liées au changement climatique, le Parc développe une démarche de dialogue forestier territorial.

L'objectif est de mieux faire connaître les réalités de la forêt et de favoriser une compréhension mutuelle entre les acteurs qui la gèrent, la valorisent, la fréquentent et la protègent. Cette démarche s'est appuyée sur des entretiens avec les acteurs forestiers et les usagers, puis sur un travail collectif pour mieux comprendre leurs interactions et leurs attentes. Elle a notamment fait émerger un besoin partagé de pédagogie, de dialogue et de construction d'une vision commune de la forêt. Fruit de ce travail, le jeu sérieux « *La Boucle est Bouclée* » met les participants dans la peau de différents acteurs de la forêt : propriétaire forestier privé, gestionnaire public, élu local, chasseur ou représentant des usagers. Chacun poursuit ses propres objectifs, mais les décisions des uns ont des conséquences sur les autres.

En simulant plusieurs années de gestion forestière, le jeu permet d'aborder concrètement des sujets parfois sensibles : production de bois, biodiversité, paysage, chasse, loisirs et changement climatique. Il offre un cadre ludique pour mieux comprendre les contraintes et les leviers d'action de chacun, favoriser les échanges et faire émerger des pistes de compromis.

Le Conseil des jeunes, un outil pour sensibiliser à la transition écologique

Depuis 2023, le Parc a créé un Conseil des jeunes afin de permettre aux jeunes de 15 à 25 ans de devenir acteurs et actrices de leur territoire et de s'impliquer dans la transition écologique par la pédagogie de projet. Mené sur deux années scolaires en partenariat avec le Lycée Agricole privé de Tourville-sur-Pont-Audemer, les jeunes participent à la vie institutionnelle du Parc, notamment sur le projet de Charte 2028-2043, et donnent un avis sur tous les projets de développement rural présentés au programme européen Leader Seine Normande. Dans ce cadre, 18 avis ont été rendus en 2025. Pour permettre aux jeunes de nourrir leur réflexion, ils sont accompagnés dans leur prise de conscience des liens d'interdépendance entre humains et autres êtres vivants, et leur apprentissage des enjeux du développement local par l'expérience de terrain et l'approche sensible.

La sensibilisation par maître-mot

Les animateurs ont accompagné 6 jeunes durant l'année scolaire 2024-2025 au cours de 5 séances de travail : visite de la chèvrerie de Jumièges avec une sensibilisation à l'exploitation extensive et le réemploi, visite de la Réserve Naturelle Nationale de l'estuaire de la Seine et sortie en forêt de Brotonne pour observer ces différents milieux, les habitats et leurs habitants. Pour conclure cette année de travail, les jeunes ont réalisé une fresque mobile avec des objets récoltés lors de leurs sorties afin de sensibiliser à l'impact des déchets et l'importance du recyclage et de la réutilisation. En septembre 2025, un nouveau conseil des jeunes a été installé avec 8 jeunes lycéens. Les deux premières séances de travail ont été consacrées à la découverte des missions du Parc et à la réalisation d'un jeu : « *2030 Glorieuses* ».





Une coopération avec l'Estonie via le programme Européen Leader

Depuis 2024, Le Parc et ses partenaires, les Communautés de communes Roumois Seine ; Pont-Audemer Val de Risle ; Lieuvin Pays d'Auge ; Pays de Honfleur Beuzeville ; et Yvetot Normandie, portent une programmation LEADER. Dans ce contexte des échanges se sont tissés entre le Groupe d'Action Locale (GAL) Seine Normande et un GAL estonien de l'île de Hiiumaa.

Suite à un premier voyage en 2024, une deuxième délégation estonienne est venue visiter le territoire des boucles de la Seine normande en avril 2025. Le thème du séjour était orienté vers les petites entreprises du territoire : découverte du patrimoine de Rives-en-Seine avec la guide Sandrine Périgrine, la visite de l'atelier de fabrication de biscuits Charlotte & Ernesto, la visite de la SCIC Les 3 pommes épagnoles avec ses ateliers de transformation (jus de pomme, farine à base de marc de pommes, huile de noix).

En juin 2025, une délégation de 8 personnes du GAL Seine Normande s'est rendue sur les îles de Hiiumaa et de Saaremaa afin d'approfondir le travail sur les petites entreprises de l'artisanat. La délégation normande a découvert une ruralité dynamique, créative et profondément ancrée dans son identité. Les échanges ont mis en lumière des approches souvent simples mais d'une grande efficacité, où se mêlent patrimoine, innovation, économie locale et savoir-faire. Les visites ont été nombreuses et très diversifiées : un centre d'enseignement horticole et de formation autour du bois installé dans un manoir baroque, une unité agroalimentaire qui cuisine des plats salés et des desserts, une artiste verrière qui recycle des morceaux de verre en bijoux et

autres objets de décoration, une poissonnerie familiale vivant de la vente de ses pêches mais également de réparation d'objets de pêche, un chantier participatif de rénovation d'un manoir pour expérimenter des techniques de rénovation et enfin une production de lavande (la plus au nord de l'Europe) commercialisant des produits cosmétiques et alimentaires.

Le séjour s'est conclu par une visite à l'ambassade de France à Tallinn où les perspectives de coopérations entre les territoires ont pu être abordées. Un thème principal se dégage de ces échanges : la construction – rénovation autour des techniques traditionnelles, la restauration du patrimoine et l'écoconstruction. Il est envisagé d'organiser des chantiers formation pour les artisans et artisanes des différents territoires afin de partager chaque savoir-faire.

Chiffres et faits marquants de 2025

- ✓ 4 nouveaux bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional : 1 artisan d'art et 3 hébergeurs
- ✓ 44 agriculteurs ont participé à des formations thématiques
- ✓ 11,48 hectares contractualisés dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques
- ✓ 1,2 tonnes de pommes glanées chez les arboriculteurs au profit d'épicerie solidaires
- ✓ 17 dossiers déposés pour la programmation Leader 2023-2027

Ambition 3

Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune

« Je découvre mon Parc », un catalogue d'animations

En 2024/2025, les guides pédagogiques d'éducation au territoire qui répertorie l'offre de 18 acteurs locaux ont été actualisés et diffusés dans toutes les écoles du Parc. L'appel à candidature des parcours « Je découvre mon Parc » a permis à 58 classes de bénéficier de 133 animations diversifiées, proposées par 14 acteurs du réseau d'éducation au territoire du Parc. Au total, 19 communes ont été concernées. Une prise en charge partielle du coût des animations aide également les écoles à accéder à cette ressource d'ancrage territorial des savoirs enseignés à l'école.

Un accompagnement pour la pratique de l'école du dehors

Durant l'année scolaire 2024 - 2025, 48 classes des écoles du Parc ont été accompagnées dans la pratique de l'école du dehors. Celle-ci consiste à faire classe dehors régulièrement, dans un espace de nature à proximité de l'école et tout au long de l'année scolaire. Plusieurs espaces de nature utilisés sont devenus des Terrains de Nature à Visée Educative reconnus par les communes.



L'éveil à la nature des tout-petits, une grande préoccupation

La sensibilisation au territoire et une des missions fondamentales des Parcs naturels régionaux. Cela commence dès le plus jeune âge puisque le service éducation au territoire déploie le Défi Nounou Nature depuis quelques années. En 2025, le Parc a accompagné un nouveau Relais Petite Enfance pour le développement de l'éveil à la nature. Il s'agit du relais Ram'Stram'Gram du Trait avec lequel il a proposé des soirées de sensibilisation des assistantes maternelles, une résidence d'artiste et un spectacle grâce à la compagnie Paon Paon Cui Cui, et facilité la création d'un Terrain de Nature à Visée Educative.





« Estuaire, terre de liens », une approche culturelle du territoire

Durant l'année scolaire 2024 – 2025, 10 classes des écoles et du collège de la boucle de Jumièges et du Trait ont participé à la saison culturelle « Estuaire, terre de liens » avec les interventions de l'artiste, auteur et metteur en scène Olivier Gosse. Chaque classe a écrit une histoire originale en rapport avec la Seine et son estuaire. Des agents du Parc et des partenaires ont accompagné les élèves en classe et sur le terrain afin de leur faire découvrir l'estuaire, ses dimensions naturelles, historiques et patrimoniales. Des soirées de partage avec les familles ont nourri également le projet, qui a abouti en fin d'année à un très beau spectacle offert par le Parc. La compagnie Les Fées Raillieuses a effectué sa représentation sur un étang de la base de loisirs de Jumièges. Juste avant, Olivier Gosse avait présenté à haute voix la mise en récit de cette saison culturelle.

Inventaires croisés : Rives-en-Seine vaut bien un livre !

L'inventaire croisé de la commune déléguée de Villequier a été l'occasion de compléter et d'approfondir les dossiers réalisés en 2015 et 2016 sur les communes de Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon. L'objectif était de proposer une étude complète et homogène à l'échelle de Rives-en-Seine correspondant aux contours de la commune nouvelle. Cet inventaire a généré un travail d'importation et d'indexation de photographies sur la photothèque de la Région Normandie (2032 clichés) et généré la création de 100 dossiers d'inventaires supplémentaires sur les 180 que compte désormais la commune de Rives en Seine. Ceux-ci sont diffusés sur le portail de la Région Normandie : <https://inventaire-patrimoine.normandie.fr/nos-etudes/> et sur la carte interactive « Au fil des patrimoines » : <https://arcg.is/1K5e000>

La ligne éditoriale du guide « Au fil des patrimoines » a été modifiée suite à l'intégration de l'inventaire croisé dans le projet scientifique et culturel de l'Ethnothèque, Musée des Boucles de la Seine Normande. L'inventaire croisé en tant qu'axe de recherche du musée a fait l'objet d'une édition augmentée avec un format plus conséquent : couverture rigide, 96 pages, dimensions 22 x 22 cm mettant en valeur l'iconographie ancienne et les photos actuelles issues du travail de recherche sur le terrain, ainsi que les objets issus des collections de l'Ethnothèque. Six interventions de médiation auprès du public ont été organisées.



L'escapade nature, des vacances entre ados !

L'escapade nature, colonie de vacances itinérante sous tente et à vélo, a été organisée pendant les vacances d'été pour 16 jeunes âgés de 13 à 17 ans, en partenariat avec l'association Des camps sur la comète. Pendant une semaine, les jeunes ont parcouru les communes du Parc, traversé la Seine, profité des loisirs de la vallée : sports nautiques à base de Jumièges, fabrication de cabanes en forêt de Brotonne, découverte de la tourbière d'Heurteauville, etc. Collectivement, ils ont imaginé, créé et géré leur parcours, leurs budgets loisirs et repas, pour apprendre à s'émanciper.



Les premières programmations de l'Ethnothèque trouvent leur public

L'Ethnothèque, musée 100 % hors-les-murs, programme ses événements de médiation sur les communes du territoire du Parc. Les thèmes des deux premières années de programmation 2024 - 2025 et 2025 - 2026 étaient respectivement « Prairies Fleuries ! » et « Têtards ! ».

Des itinéraires techniques, plus de 20 événements (ateliers de savoir-faire pour décarboner son quotidien, conférences, micro-expositions et collectes de mémoires) ont été organisés dans ce cadre, ouverts gratuitement à tous les visiteurs. Deux mini expositions ont été installées dans les vitrines de l'accueil de la Maison du Parc.

Le programme de l'Ethnothèque est édité à 8 000 exemplaires et diffusé largement dans toutes les communes du Parc.



La Maison du Parc, lieu d'accueil des touristes et des habitants !

Située à Notre-Dame-de-Bliquetuit, la Maison du Parc est un ancien corps de ferme rénové, en accès libre pour les touristes et les habitants.

Durant la saison estivale, les touristes peuvent y trouver des renseignements sur le territoire, tels que les sentiers de randonnées, les routes touristiques, les musées et autres endroits à visiter, les balades ornithologiques, etc. Plus de 3 000 personnes franchissent les portes de la Maison du Parc chaque été.

Situé le long du trajet de La Seine à vélo et labellisé « *Accueil Vélo* », le site bénéficie d'une aire d'éco-bivouac, aménagée au printemps 2025, afin de proposer une solution aux randonneurs et cyclotouristes en itinérance douce. Cet espace a connu une première année de démarrage encourageante, avec la présence régulière de touristes mais aussi d'habitants en excursion.

C'est dans cet esprit également qu'une buvette a été mise en place, proposant café, thé et jus de fruits locaux. Les touristes en ont profité, mais également les habitants, car la buvette complète ainsi une offre peu présente sur la boucle de Brotonne.

Les aires de pique-nique ont également été développées sur le site et les locations de vélo se sont multipliées durant l'été. Tout cela amène le syndicat mixte à poursuivre en ce sens, avec l'ouverture d'une boutique programmée en 2026.

Un site de démonstration et d'innovation

Lieu d'accueil, la Maison du Parc utilise son espace et ses bâtiments pour innover et expérimenter et ainsi mettre en exergue quelques-unes de ses actions phares.

Dans ce cadre, de nombreux *Rendez-vous du Parc* s'y déroulent, notamment les Ateliers de l'Ethnothèque. Ces animations sont l'occasion de transmettre des savoir-faire anciens adaptés à nos besoins d'aujourd'hui. Ils ont concerné en 2025 la fabrication de bardeaux de bois, de briques de terre crue, l'utilisation d'une faux, la plantation et la taille des arbres têtards, etc.

Des conférences techniques sur ces sujets, animées par des spécialistes, ont également été proposées dans la salle de l'extension et une mini-exposition à l'accueil est renouvelée chaque année en fonction de la thématique de l'Ethnothèque.



Chiffres et faits marquants de 2025

- ✓ 210 animations en classe dans les écoles du Parc
- ✓ 4 RPE et 63 assistantes maternelles engagés dans l'éveil à la nature
- ✓ 6 expositions itinérantes de l'Ethnothèque installées (environ 630 visiteurs)
- ✓ 48 enseignants accompagnés pour la pratique de la classe dehors en nature
- ✓ 10 demandes de consultation à l'Ethnothèque
- ✓ 1 443 objets récolés dans le cadre du plan de récolement décennal et 61 objets anxieux
- ✓ 1 550 photos ajoutées sur la base de données Webmuséo
- ✓ 8 700 abonnés à la page Facebook du Parc
- ✓ 62 communes ont diffusé l'Écho des Boucles dans les boîtes à lettres de leurs habitants

Suite à la réalisation du rapport des études préalables fin 2024 (évaluation, diagnostic de territoire), le syndicat mixte a lancé une démarche prospective réalisée conjointement par l'équipe du Parc et deux bureaux d'études (Stratagéo et Transverse Conseil). Cette étude visait à tirer les enseignements de la Charte actuelle, à porter un regard lucide sur les dynamiques en cours et à se projeter à l'horizon 2043 pour définir les enjeux prioritaires de la future Charte.

8. Favoriser l'implication et les coopérations au service du projet de territoire

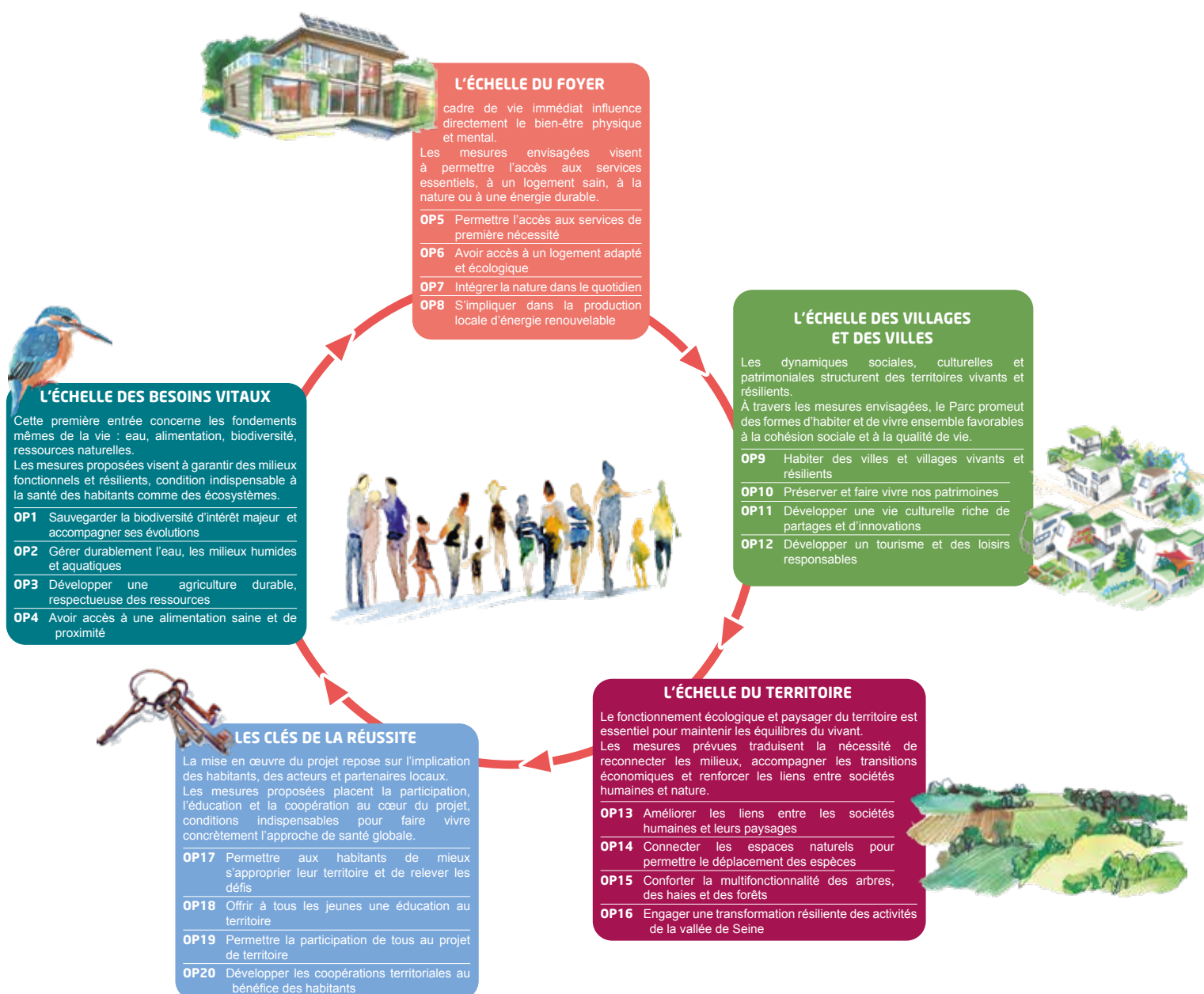


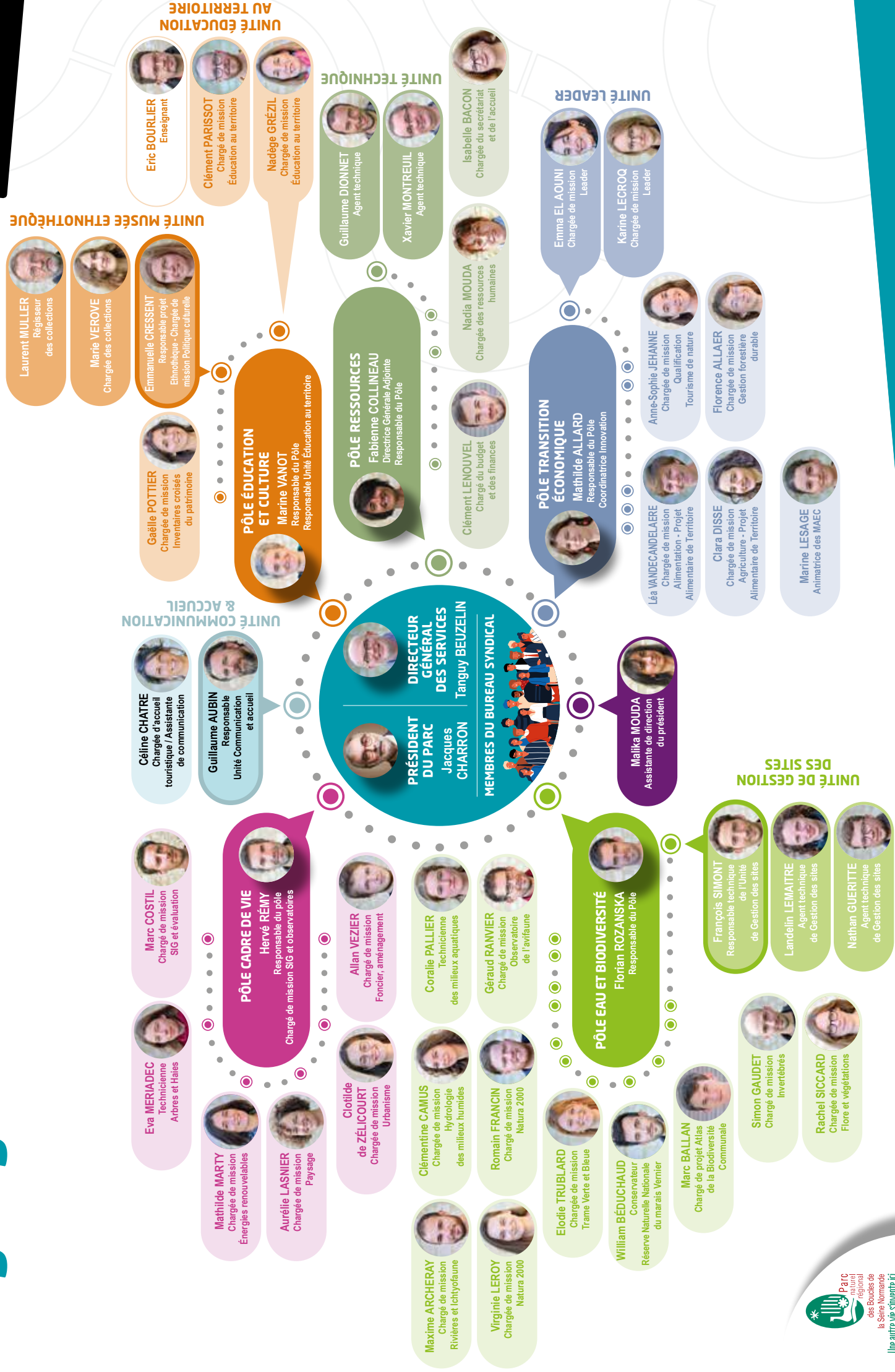
Pour répondre à ce volet stratégique, l'équipe du Parc a mobilisé l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques du territoire afin de travailler à la déclinaison opérationnelle du projet de Charte. En novembre 2025, un séminaire « Chart'athon » a réuni près d'une centaine de participants au Trait (élus, techniciens, associations, habitants) pour présenter l'ensemble de ce travail.

Le plan d'actions proposé est décliné en 20 objectifs opérationnels et en 82 mesures. L'habitant en constitue le fil

conducteur, selon une approche à plusieurs échelles de vie, du plus intime au plus global. Ses besoins, sa santé, son bien-être et sa capacité d'agir guident les propositions d'actions qui seront mises en place par l'ensemble des collectivités signataires entre 2028 et 2043.

En décembre 2025 et dans la perspective des élections municipales prévues en mars 2026, la version V0 du projet de Charte est adoptée par le Comité syndical réuni à Heurteauville (vote de principe).





COLLECTIVITÉS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Département de la Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Arelaune-en-Seine
• La Mailleraye-sur-Seine
• Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu (ville porte d'entrée)
Duclair
Gruchet-le-Valasse*
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvotot
Maulévrier-Sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Port-Jérôme-sur-Seine
• Touffreville-la-Câble
• Triquerville
Quevillon
Rives-en-Seine
• Caudebec-en-Caux
• Saint-Wandrille-Rançon
• Villequier
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Sandouville*
Tancarville
Touffreville-la-Corbeline
Vatteville-la-Rue
Yainville
Yvetot (ville porte d'entrée)
Yville-sur-Seine

*Commune associée

Département de l'Eure

Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourg-Achard*
Bourneville-Sainte-Croix
• Bourneville
• Sainte-Croix-sur-Aizier
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Étreville
Foulbec
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Le Perrey
• Fourmetot
• Saint-Ouen-des-Champs
• Saint-Thurien
Manneville-sur-Risle
Marais-Vernier
Pont-Audemer (ville porte d'entrée)
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Sainte-Opportune-la-Mare
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Collectivités

Région Normandie
Département de la Seine-Maritime
Département de l'Eure

Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Métropole Rouen Normandie
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Communauté d'agglomération Caux Seine agglo
Communauté de communes Yvetot Normandie
Communauté de communes Roumois Seine
Communauté de communes Pont-Audemer val de Risle
Communauté de communes Pays de Honfleur Beuzeville

AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

Agence de l'Eau Seine Normandie

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Europe (Feder et Feader)

Direction régionale des Affaires culturelles

Directions des services départementaux de l'Éducation nationale 76 et 27

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Association nationale pour la recherche et la technologie

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie

Rectorat de l'académie de Normandie

Office Français de la biodiversité

Coordonnées :



Maison du Parc

692, rue du Petit Pont
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16

Les documents sont également téléchargeables sur le site :
www.pnr-seine-normande.com

